

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS POUR

La 1^{ère} série de compléments au budget 2008.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 47 du règlement de la Municipalité du 7 mars 1985, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

CHARGES	Budget 2008	Crédit compl.
1. ADMINISTRATION GENERALE		
101.3171 Jumelages Accueil de la fanfare et des autorités communales de Collesano (hôtel, restaurant, centre thermal et divers) (décision municipale du 28 février 2008)	79'200	20'800
101.3175 Crédits compétence Municipalité Augmentation du prix d'achat des 4 jeux de cartes journalières CFF (Fr. 5'100.-) et achat d'un 5ème jeu (Fr. 8'500.-) pour la vente au public (décision municipale du 25 octobre 2007)	140'100	13'600
Aide financière à la réalisation du spectacle "On va où ?" à l'association « La Cour du Théâtre » (décision municipale du 28 février 2008)		3'000
Participation communale aux frais de surveillance du centre-ville par des patrouilles privées (décision municipale du 22 novembre 2007)		13'900
Aide à un jeune sportif (décision municipale du 24 avril 2008)		2'000
Accueil des Milices vaudoises, sonorisation, location tribune hippodrome et foyer Marive (décision municipale des 27 sept. et 29 novembre 2007)		4'400
Participation communale au financement de la fête de la Vilette (décision municipale du 25 octobre 2007)		2'000

	Organisation de la fête du Foot dans le cadre de l'Euro (décision municipale du 17 avril 2008)		11'500
101.3185	<u>Honoraires et frais d'expertises</u>	100'000	
	Réalisation d'un business plan et estimation de la valeur immobilière d'Arkina (décision municipale du 7 février 2008)		32'700
101.3650	<u>Aides aux sociétés</u>	163'600	
	Aide communale à la réalisation du spectacle de l'école de cirque Arc-en-Ciel (décision municipale du 24 avril 2008)		9'800
	Pose et dépose de l'illumination de Noël sur le sapin de la Place Pestalozzi en 2006 et 2007 (décision municipale du 30 avril 2008)		6'500
2. FINANCES			
191.3111	<u>Achats machines et mobilier, logiciels</u>	139'800	
	Gestion électronique des foires et marchés (décision municipale du 13 mars 2008)		13'000
3. URBANISME ET BATIMENT			
346.3141.01	<u>Entretien-rénovations patrimoine financier</u>	225'500	
	Immeuble Jordils 65, aménagement et entretien des locaux (décision municipale du 17 janvier 2008)		14'000
	Immeuble Neuchâtel 4, aménagement et entretien des locaux de l'Aspmad (décision municipale du 28 février 2008)		33'500
354.3141.01	<u>Entretien-rénovations patrimoine administratif</u>	501'700	
	Hôtel de Ville, nouvelle climatisation dans le local des serveurs (décision municipale du 27 mars 2008)		16'000
	La Marive, réfection suite à des dégradations dans le parking (décision municipale du 17 avril 2008)		4'500
	Place d'Armes, rempl. d'éléments techniques dans le bassin japonais (décision municipale du 17 avril 2008)		15'500

	Office du tourisme, aménagement des vitrines (décision municipale du 17 avril 2008)		3'200
	Centre funéraire, rempl. de la chaudière (décision municipale du 17 avril 2008)		27'000
427.3011	<u>Traitements</u>	0	
	Frais de fonctionnement du bureau AggloY (décision CC du 5 juin 2008)		31'000
427.3102	<u>Imprimés, annonces</u>	0	
	Frais de fonctionnement du bureau AggloY (décision CC du 5 juin 2008)		15'000
427.3109	<u>Frais administratifs divers</u>	0	
	Frais de fonctionnement du bureau AggloY (décision CC du 5 juin 2008)		19'000
427.3185	<u>Prestations de services</u>	0	
	Frais de fonctionnement du bureau AggloY (décision CC du 5 juin 2008)		176'000
427.3901	<u>Charges sociales</u>	0	
	Frais de fonctionnement du bureau AggloY (décision CC du 5 juin 2008)		9'000
5. EDUCATION ET JEUNESSE			
717.3161	<u>Loyers</u>	15'000	
	Projet communautaire "Qualité de vie" à P. Savoie, local mis à disposition des habitants du quartier (décision municipale du 7 février 2008)		10'800
717.3185	<u>Prestations de tiers</u>	45'000	
	Projet animation à la gare, gare citoyenne (décision municipale du 6 juin 2008)		5'800
	Projet communautaire "Qualité de vie" à P. Savoie, contribution à Pro Senectute (décision municipale du 7 février 2008)		20'000
	Projet communautaire "Qualité de vie" à P. Savoie, frais divers, événements (décision municipale du 7 février 2008)		10'000

6. POLICE ET SPORTS

436.3143	<u>Entretien signalisation routière</u>	238'000	
	Achat de Vauban pour l'Eurofoot (décision municipale du 21 février 2008)		29'000
436.3185	<u>Prestations de services</u>	100'000	
	Mandats extérieurs pour répondre à la C2R (décision municipale du 27 mars 2008)		48'400
	Etude signalétique mise en crédit d'investissement (décision municipale du 27 mars 2008)		-50'000
613.3189	<u>Prestations de tiers</u>	46'000	
	Etude de stationnement au Centre-ville (décision municipale du 21 février 2008)		47'400
614.3115	<u>Achats de véhicules</u>	25'700	
	Location d'un véhicule de remplacement (décision municipale du 17 avril 2008)		10'500

7. AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE

152.3653.07	<u>Aide au cinéma</u>	12'500	
	Association Phylactère, aide pour l'Open Air (décision municipale du 6 décembre 2007)		10'000

8. SERVICE DES ENERGIES

801.3012	<u>Salaire personnel occasionnel</u>	42'000	
	Consultants externes pour la SAGREYG (décision municipale du 17 avril 2008)		19'700
801.3061	<u>Indemnités kilométriques</u>	1'000	
	Consultants externes pour la SAGREYG (décision municipale du 17 avril 2008)		2'700
801.3099	<u>Frais divers du personnel</u>	4'000	
	Consultants externes pour la SAGREYG (décision municipale du 17 avril 2008)		900
801.3185	<u>Prestations de tiers</u>	64'000	
	Etablissement des conditions générales et particulières du réseau électrique (décision municipale du 22 mai 2008)		19'500

	Honoraires études PPA Champs Torrens, territoire de la commune de Gressy (décision municipale du 29 mai 2008)		12'000
801.3901	<u>Charges sociales</u> Consultants externes pour la SAGREYG (décision municipale du 17 avril 2008)	322'800	2'000
802.3141	<u>Entretien des immeubles</u> Entretien toiture des stations électriques à Pierre de Savoie (décision municipale du 5 juin 2008)	64'700	45'000
808.3115	<u>Achats de véhicules</u> Rempl. vhc suite à un dégât total (décision municipale du 20 mars 2008)	25'000	25'000
811.3135	<u>Achats de matériel</u> Entretien du parc des bornes hydrantes (décision municipale du 22 mai 2008)	115'000	10'000
811.3144	<u>Prestations de tiers, GC</u> Génie civil conduites d'eau Terrasses des Floreyres (décision municipale du 10 janvier 2008)	314'000	10'000
	TOTAL DES CHARGES		785'600

REVENUS

1. ADMINISTRATION GENERALE

101.4362	<u>Remboursement de frais</u> Achat d'une 5 ^{ème} carte journalière CFF (décision municipale du 25 octobre 2007)	50'000	10'000
	Participation du canton à l'étude pour Arkina (décision municipale du 7 février 2008)		19'000

3. URBANISME ET BATIMENT

354.4271	<u>Produits des locations</u> Association Phylactère, location tribunes de l'hippodrome (décision municipale du 6 décembre 2007)	348'200	10'000
427.4516	<u>Participation du canton</u> Frais de fonctionnement du bureau AggloY (décision CC du 5 juin 2008)	0	125'000

427.4526	Participation des communes	0	
	Frais de fonctionnement du bureau AggloY (décision CC du 5 juin 2008)		25'000
TOTAL DES REVENUS			189'000

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2008 représentant au total une augmentation de charges de fr. 785'600.- et une augmentation des revenus de fr. 189'000.- sont accordés à la Municipalité.

Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de revenus prévus au budget 2008 1'018'294

	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>	
1. Administration générale	120'200	29'000	
2. Finances	13'000		
3. Bâtiments et urbanisme	363'700	160'000	
5. Education et Jeunesse	46'600		
6. Police et sports	85'300		
7. Affaires sociales et Culture	10'000		
8. Service des Energies	146'800		
	785'600		
Charges supplémentaires	785'600		- 785'600
Revenus supplémentaires		189'000	<u>+ 189'000</u>

Excédent de revenus selon budget et crédits complémentaires **421'694**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Vice-Syndic : Le Secrétaire :

M.-A. Burkhard

J. Mermod

Annexe : renseignements complémentaires sur certains postes
Délégué de la Municipalité : M. R. Jaquier